**Bilan de l’activité du Conseil Handicap 2021**

2 axes principaux :

* Apporter un regard d’expertise d’usage sur les aménagements : alerter la municipalité sur des améliorations à faire, propositions en lien avec la thématique du handicap et de l’accessibilité ;
* Sensibilisation au handicap.

Expertise d’usage :

Les membres du Conseil Handicap ont pu apporter à la municipalité leurs regards et ainsi :

* Inciter les élus à finaliser la sonorisation des feux piétons pour les personnes mal ou non-voyantes. Ce qui a été fait ; tous les feux piétons sont maintenant équipés et des télécommandes ont été remises gracieusement par la municipalité à ceux qui en avaient fait la demande.
* Participer au diagnostic dans le cadre de la mission confiée à l’AURM (Agence d’Urbanisme de la Région Mulhousienne) sur les continuités vertes et douces, essentiellement sur la question de la mobilité.
* Créer un questionnaire de recensement des besoins des personnes en situation de handicap diffusé dans le bulletin municipal de printemps. Le dépouillement a pu mettre en avant trois points essentiels : la qualité des trottoirs, une demande pour plus de bancs sur la commune et le nombre de places de stationnement PMR (Personnes à Mobilités Réduites) ; et d’autres sujets qui pourront être travaillés par le Conseil Handicap. Pour ce qui est des passages piétons, un diagnostic a été demandé au Syndicat de Communes de l’Ile Napoléon (SCIN), compétent en matière de voirie ; des travaux vont être planifiés peu à peu, pour une mise aux normes de ces anciens passages piétons.
* Participer à un groupe de travail transversal avec des membres du Conseil des Enfants et Conseil des Jeunes, et le Conseil des Seniors, pour réfléchir à l’installation de 4 bancs encore en 2021 sur la commune.

Sensibilisation au handicap :

Les membres du Conseil Handicap ont à cœur de développer des actions autour du handicap, pour toucher le plus de personnes possibles et ainsi pouvoir échanger ensemble, autour du handicap, de la différence, de l’inclusion, etc.

Ils ont fait une présentation sous forme d’ateliers de l’activité du Conseil Handicap aux nouveaux membres du Conseil des Enfants et Conseil des Jeunes, de quoi susciter une envie de poursuivre des projets de travail ensemble.

Ils ont aussi pu faire une proposition pour un projet de classe avec le collège Gambetta ; à voir quand il pourra se concrétiser.

De même, à l’occasion de la journée internationale du handicap, le 3 décembre, ils ont réfléchi pour proposer une soirée sous forme de différents ateliers pour permettre d’appréhender le handicap. Cette soirée a été annulée pour 2021, faute d’inscrits suffisants, alors que les autres années, lorsque le repas dans le noir était proposé (en 2018 et 2019), la proposition avait rencontré un franc succès au niveau de la participation.